

LA TRICHERIE COLLEC- TIVE, PAS SI RARE QUE L'ON PENSE...

Mme Cinzia Zanetti a choisi son sujet de doctorat en s'intéressant, à travers une littérature académique abondante sur la tricherie, au fait que, si l'aspect du comportement individuel des tricheurs était bien documenté, celui de la tricherie collective l'était bien moins. Les études montrent que les individus trichent davantage lorsqu'ils sont en groupe. Comment cela se fait-il ?

Mme Zanetti a choisi de traiter ce sujet principalement sous deux angles. Le premier est celui lié à la vision positive de la tricherie collective. Il semblerait que ce comportement de groupe soit vu par les acteurs comme un élément positif, à savoir que l'on s'entraide, que l'on agit ensemble, que l'on coopère, même si c'est de manière malhonnête. Deuxièmement, tricher en groupe peut impliquer des mécanismes spécifiques de justification qui réduisent la perception de malhonnêteté et de la responsabilité individuelle. Tricher ensemble signifie partager en groupe la responsabilité de l'acte ce qui peut diminuer le sentiment de culpabilité des acteurs. L'effet d'entraînement collectif a pour conséquence un second, celui libérateur. Comme on est moins concerné, on se sent moins condamnable et de facto l'acceptation de tricher devient plus facile. Par ailleurs, la justification du caractère prosocial du comportement communautaire atténue, voire fait disparaître, les aspects répréhensibles de l'acte. Il pourrait même y avoir un effet attirant de tricher qui devient une action altruiste faite au nom du groupe, plus qu'une malversation. Plusieurs exemples se retrouvent dans la vie réelle que ce soit avec la promotion erronée de produits, des plagias, des falsifications de résultats, etc.

Le soutien de La FUNIL a permis à Mme Zanetti de mener quatre études. Deux ont porté sur l'exploration de la responsabilité, de la culpabilité et de la compréhension de leurs mécanismes. Les deux autres sont basées sur des études préliminaires pour développer une échelle de culture de tricherie collective. Plus ce comportement de tricherie collective devient une norme - on peut déjà le constater dans la vie scolaire - plus il aura tendance à être accepté et à se reproduire. L'utilisation de cette échelle ouvrira des portes à une meilleure connaissance du domaine et conduira à mettre en place des actions de prévention pour le pallier. Le sujet novateur de cette recherche a été relevé par la FUNIL d'autant plus qu'il aura des conséquences sociales positives permettant d'anticiper et de prévenir ce genre de comportement.

Mme Zanetti souhaite, si l'opportunité se présente, poursuivre sa carrière dans le milieu académique, lorsqu'elle aura terminé sa thèse.



Cinzia Zanetti

Assistante diplômée
Faculté des sciences
sociales et politiques